

**Les 4 contributions majeures du Royaume-Uni à l'Union européenne
qu'il conviendra de préserver et de continuer à porter après le Brexit
Un rôle à jouer pour la France ?**

Introduction

L'idée selon laquelle le Brexit n'handicaperait que le Royaume-Uni est aujourd'hui assez largement répandue. Toutefois, **l'Union européenne a, elle aussi, beaucoup à perdre du départ britannique.**

4^e plus grand contributeur¹ au budget de l'Union européenne avec 12,8 milliards d'euros en 2017, le Royaume-Uni fait donc partie des membres les plus influents au sein des institutions européennes (voir tableau en annexes). **Le pays joue en effet un rôle essentiel dans l'élaboration et l'exécution des lois et directives européennes :**

- Entre 2004 et 2019, 6 commissions européennes auront été présidées par des Britanniques, ce qui place le Royaume-Uni en 3^e position derrière l'Allemagne (7) et l'Italie (7).
- Le Royaume-Uni aura fourni, au cours de ces 3 dernières législatures, le plus grand contingent de chefs de cabinet (9) auprès des commissaires européens². **Les chefs de cabinet constituent en effet un maillon important dans les rouages européens** puisqu'ils assurent notamment un rôle de coordination entre les services de la Commission et d'interface avec le monde extérieur. Ils sont en outre l'agent juridique d'autorisation des dépenses relevant de l'enveloppe attribuée au commissaire pour couvrir ses frais de mission.

Dans le cadre de la construction européenne et au sein des commissions, les Britanniques auront été la voix du pragmatisme parce qu'ils cherchaient à définir des normes qui prenaient en compte la dimension coût/bénéfice. De plus, ayant été les premiers en Europe à embrasser la mondialisation - parce qu'ils en comprenaient les atouts et les bénéfices - **ils ont pu défendre l'idée d'une Europe ouverte sur le monde.**

Ainsi, dans le contexte des négociations actuelles sur le Brexit, il nous semble utile de mettre en lumière et d'expliquer les contributions positives du Royaume-Uni à l'Union européenne.

Le jour où le pays ne fera plus partie de l'UE, nous perdrons :

1. **Un avocat permanent et passionné du marché unique et du libre échange**
2. **Un pays précurseur dans la libéralisation du travail**
3. **Une culture de la gouvernance favorisant des régulateurs indépendants du pouvoir politique**
4. **Un garde-fou face à la lourdeur administrative (red tape)**

L'enjeu est de préserver et de défendre ces contributions positives qui demain ne seront plus portées par le Royaume-Uni. **Il nous semble important que la France reprenne le flambeau ce qui lui permettra de renforcer son leadership européen.**

¹ Derrière l'Allemagne (23,3 milliards €), la France (19,5) et l'Italie (13,9)

² Allemagne (8), France (3), Italie (3)

1- Approfondir l'intégration économique qui repose sur le marché unique

Au milieu des années 1980, le gouvernement britannique n'hésita pas à accepter le recours à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité pour la création d'un véritable marché unique, codifié dans l'Acte Unique de 1986. Il s'agissait de promouvoir :

- le libre-échange
- la liberté de circulation
- la dérégulation des services en Europe

Le Royaume-Uni a été le plus fervent défenseur du marché unique et du libre-échange au sein de l'Union européenne. Ainsi, la **commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs** (IMCO) a été sous présidence britannique entre 2004 et 2016.

Cette commission joue en effet un rôle fondamental puisqu'elle est chargée d'exercer une surveillance et un contrôle législatifs sur les dispositions de l'Union européenne relatives à la libre circulation des marchandises et des services, à la libre circulation des professionnels, à la politique douanière, à l'harmonisation et aux intérêts économiques des consommateurs.

Avantages :

Avec 512 millions de consommateurs et un pouvoir d'achat élevé, l'Union européenne reste aujourd'hui le plus grand marché du monde. C'est aussi la zone économique la plus intégrée, avec une main d'œuvre hautement qualifiée et des infrastructures de qualité. Elle compte plus de 20 millions d'entreprises dont les échanges représentent en valeur près de 3 000 milliards d'euros à l'intérieur de l'Union européenne et 1 500 milliards avec le reste du monde, ce qui en fait la première puissance commerciale.

La Commission européenne évalue à environ 3 points de PIB et 3 millions d'emplois supplémentaires, les gains obtenus grâce au marché unique entre 2000 et 2015.

Les consommateurs ont vu l'éventail de biens et services offerts s'élargir avec la possibilité de choisir des produits moins chers et de meilleure qualité, tout en bénéficiant de règles communes qui les protègent en matière de sécurité des produits (aliments, jouets etc...) ou de pratiques commerciales (publicité trompeuse, droit à l'information, voies de recours etc...).

Exemples au sein de l'UE

- Depuis le 15 juin 2017, **les frais d'itinérance (roaming)** n'existent plus au sein des pays de l'Union dans la mesure où ils constituaient « *une entrave à la libre circulation au sein de l'UE* ».
- **L'ouverture du secteur de l'Energie (gaz et électricité)** en 1996 a permis l'émergence d'un marché européen ouvert à la concurrence et l'intégration progressive des réseaux d'infrastructure de transport de gaz et d'électricité (dont les interconnecteurs entre le Royaume Uni et le Continent).

2- Poursuivre les politiques visant à fluidifier les rouages du marché du travail pour viser le plein emploi

Notre environnement est désormais celui d'un monde ouvert, fortement concurrentiel, international, global et interconnecté. Cette réalité impose une double obligation aux entreprises : **la nécessité d'être compétitives, afin de s'imposer sur le marché international, tout en répondant à la demande des consommateurs de plus en plus exigeante en termes d'innovation, de qualité et de coûts.**

Les années 2000-16 auront été marquées par un cycle de réformes qui a profondément modernisé l'économie britannique. Les succès du Royaume-Uni au cours de ces 20 dernières années en termes de croissance et d'emploi ont permis de faire comprendre que c'est la libéralisation du travail (et non son partage) qui crée la croissance et qu'un **droit du travail souple est la condition *sine qua non* au plein emploi.**

Avantages :

En empêchant les entreprises de s'adapter aux exigences de leurs marchés qui nécessitent souplesse, rapidité et réactivité, le droit du travail paralyse le marché du travail et alimente le chômage. Il est nécessaire d'avoir un droit du travail qui favorise la compétitivité et l'emploi tout en maintenant les droits essentiels des salariés.

Cela implique de s'accorder sur un double constat :

1/ **la stimulation de notre économie passe par l'entreprise et seule l'activité productrice crée des emplois pérennes.**

2/ **L'entreprise doit être la source première de la norme sociale.** Pour cela, il faut faire en sorte que le dialogue social soit au plus près de la production d'emplois, c'est-à-dire dans l'entreprise.

La flexibilité est la condition nécessaire à la croissance des entreprises et donc à l'emploi. Elle permet en outre de ne faire du chômage qu'une étape et non un état dans lequel on resterait. En effet, il n'est possible de faciliter l'embauche, et donc de réduire les périodes de chômage, que si les rouages du marché du travail sont fluides.

Exemple au sein de l'UE :

Le Royaume-Uni a été précurseur sur un certain nombre de réformes importantes devenues aujourd'hui *main stream* en Europe : une législation du travail souple qui permet aux entreprises de moduler leurs effectifs en fonction des fluctuations économiques.

En France, la rupture conventionnelle qui date de juillet 2008 ou les récentes ordonnances Pénicaud trouvent leur inspiration directe dans le modèle britannique. Le droit du travail français n'est pas encore aussi souple et lisible que le droit britannique mais les ordonnances vont dans le bon sens avec des mesures comme le plafonnement des indemnités prud'homales ou la fusion des instances représentatives du personnel.

3- Promouvoir une culture de la gouvernance favorisant des régulateurs indépendants du pouvoir politique et à l'écoute des entreprises

La « régulation » englobe à la fois les aspects de réglementation et de supervision. Le « régulateur » est l'autorité veillant à ce que la législation soit appliquée de manière uniforme en s'assurant que les bonnes pratiques au sein d'un secteur ou d'un marché soit respectées.

En 2010, au sortir de la crise financière, le gouvernement britannique a souhaité réformer en profondeur ses différentes autorités de régulation afin de les rendre plus fiables et plus efficaces. Dotées d'une autonomie budgétaire, elles ne sont pas soumises au pouvoir politique ce qui leur permet d'exercer leurs missions sans pression partisane ou électoraliste.

Cette culture de la gouvernance indépendante vis-à-vis du pouvoir politique se retrouve également dans d'autres organes tels que la « *Low Pay Commission* ». Cette commission d'experts indépendants est chargée de se prononcer chaque année sur la réévaluation souhaitable du Smic britannique. La « *Low Pay Commission* » a été créée il y a 21 ans, ses recommandations ont toujours été suivies par les gouvernements britanniques.

La mise en place en 2012 du *Better Regulation Delivery Office* au sein du *Department for Business Innovation and Skills* a eu pour objectif de donner un cadre transparent et prévisible pour les entreprises afin qu'elles puissent mieux comprendre les attentes des régulateurs pour les anticiper et mieux s'y préparer. **Aujourd'hui, c'est toute la philosophie du Royaume-Uni qui s'impose au niveau européen avec l'Agenda "Better Regulation" imposé depuis 2014 par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.**

Quelques exemples de régulateurs britanniques :

- *Office for Standards in Education, Children's Services and Skills* (OFSTED) pour l'éducation
- *Office of Communications* (OFCOM) pour les télécommunications
- *Office of the Gas and Electricity Markets* (OFGEM) pour le gaz et l'électricité
- *Financial Conduct Authority* (FCA) pour la finance

Avantages :

- Le rapport à la réglementation et aux normes nationales fait partie intégrante de l'attractivité d'un pays. Une mauvaise réglementation (instable, peu lisible et peu prévisible) nuira inévitablement à sa compétitivité.
- Ces autorités régulatrices, fondées **sur un modèle de gouvernance indépendant**, garantissent une forme d'équité au sein des secteurs d'activité et du marché. Elles permettent d'éviter par exemple des dérives comme les ententes pour fixer les prix entre concurrents.

Exemples au sein de l'UE :

Les agences de régulation britanniques constituent une source de bonnes pratiques qui ont été largement transposées au niveau européen.

Quelques exemples d'agences européennes:

- Organe des Régulateurs européens des communications électroniques (ORECE), sur le modèle de l'OFCOM
- Agence de Coopération des Régulateurs de l'Energie (ACER), sur le modèle de l'OFGEM
- Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF), sur le modèle du FCA

4- Promouvoir la simplification face aux lourdeurs administratives (*red tape*)

Les lourdeurs administratives ternissent depuis des années l'image de l'Union européenne. La qualité de l'environnement juridique et fiscal est essentielle pour les citoyens comme pour l'entreprise mais il est tout aussi essentiel qu'ils se sentent écoutés et surtout compris par une administration quelle qu'elle soit.

La législation européenne doit être conçue de manière à atteindre le plus efficacement les objectifs fixés, au coût le plus faible. **Depuis le premier mandat de José Manuel Barroso en 2004 et cela grâce aux initiatives répétées des Britanniques, il y a désormais au sein de l'Union une volonté politique d'alléger les formalités administratives et d'encourager une réglementation intelligente.**

Le Royaume-Uni est le seul "grand" pays de l'Union européenne à être de culture libérale. Il a donc pu apporter tout son poids et ses convictions dans ses domaines de compétence pour limiter toute lourdeur bureaucratique nuisant à la compétitivité d'un secteur ou d'une industrie. Au Royaume-Uni, l'idée centrale est qu'une administration pro-entreprises est un élément à part entière de la compétitivité nationale. C'est le même raisonnement qui prévaut en matière d'*open data* aujourd'hui. On ouvre des données publiques à l'ensemble des citoyens afin de permettre à la société civile de jouer un rôle de contrepoids face à l'administration et aux risques liés au « *red tape* ». Simplification administrative et « *One stop service* » arrivent en tête des priorités annuelles données à l'administration britannique.

Avantage

La réglementation doit jouer son rôle de prévention des risques et de défense de l'intérêt des citoyens mais elle doit éviter tout excès pouvant handicaper la compétitivité de l'Europe par rapport à ses concurrents internationaux.

Exemples au sein de l'UE

- En mai 2015, près de la totalité des 73 députés européens britanniques a voté une disposition prévoyant le retrait de lois et directives jugées obsolètes afin d'alléger le corpus législatif européen. La disposition a été approuvée par 412 votes pour, 258 votes contre et 11 abstentions. Le vote n'aurait pas eu le même poids sans cette participation britannique significative.
- Jugée trop contraignante et donc anti-business, la première mouture de l'*Offshore Safety Directive* (2015) fut retravaillée à la suite de la mobilisation du gouvernement britannique et des acteurs du secteur (dont les syndicats).

Conclusion

Avec le Brexit, l'Union européenne fait face à un choix majeur : abandonner l'élan réformateur et libéral qu'incarnait le Royaume-Uni ou, au contraire, continuer à le développer. **Le modèle britannique a en effet largement contribué à la modernisation et à la prospérité de l'Union européenne au cours de ces 30 dernières années.**

Nous vivons dans un monde de compétition et de changements permanents dans lequel il est vital de s'adapter rapidement pour relever le défi de la croissance et de l'emploi. Face à la force de l'économie américaine et à la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, **abandonner une vision libérale pour l'Union européenne ne nous permettrait pas de saisir les opportunités d'innovation et de croissance. Cela nous conduirait ainsi à un déclin inéluctable.**

A l'heure où la France se fait la championne de réformes structurelles, qu'elle a tant tardé à mettre en place, **elle doit oser être la voix porteuse de libertés au sein de l'Union européenne tant pour son intérêt national que pour celui de l'Europe.** Cela contribuera notamment à créer les conditions nécessaires permettant davantage de prospérité pour l'ensemble des pays de l'Union. **Cette prospérité, si elle est partagée intelligemment, est le meilleur moyen pour face à la montée des populismes.**

La liberté individuelle qui est l'un des moteurs de la société britannique est au cœur des aspirations des nouvelles générations. Elles ont en effet soif de liberté et elles ont soif d'entreprendre. Aujourd'hui, il suffit d'aller dans chaque école de commerce ou d'ingénieurs pour comprendre que l'entrepreneuriat et la figure de l'entrepreneur sont désormais largement valorisés.

A la France de reprendre le flambeau de la liberté guidant la jeunesse européenne !



La liberté guidant le peuple (Eugène Delacroix)

Contact :

Philippe Chalon
Secrétaire général du Cercle d'outre-Manche
philippe.chalon@cerclédoutremanche.com
+44 (0) 20 8762 8486

Annexes

Rôle et influence au sein du Parlement européen (2014-19)

	Présidence de commission	VP commission	Présidence groupe	Coordinateurs (porte-parole de son groupe politique au sein d'une commission)	Nombre de directeurs et de chefs d'unité au Conseil de l'UE
Allemagne	5	13	3	28	15
France	2	9	0	8	14
UK	3	4	2	18	12
Italie	3	6	2	14	12

Sources : Parlement européen et Fondation Robert Schuman